

La FGR-FP et ses partenaires du Pôle des Retraités s'adressent :

- **au ministre de la Fonction publique à propos de l'aide ménagère à domicile**

- **aux candidats à l'élection présidentielle**

- Lettre au ministre de la Fonction publique

Le ministre de la Fonction publique a annoncé en octobre 2011 le rétablissement de l'aide ménagère à domicile, seule prestation interministérielle d'action sociale destinée aux pensionnés de l'Etat, à compter du 1^{er} mars 2012.

Cette aide destinée aux agents retraités âgés de plus de 65 ans, ayant besoin d'une aide matérielle dans certains actes de la vie courante avait été suspendue au 1^{er} janvier 2009 afin « d'en revoir les critères d'éligibilité ».

A ce jour nous ne connaissons que le montant de l'enveloppe, dix millions d'euros, mais rien du public qui doit être « mieux ciblé » et du nouveau barème qui sera appliqué.

- Lettre aux candidats à l'élection présidentielle

La place des retraités dans les programmes des différents candidats est, nous semble-t-il, négligée. Il est intéressant de la faire préciser par les candidats eux-mêmes, sur trois thèmes essentiels :

- le pouvoir d'achat,
- la santé,
- la prise en charge de la perte d'autonomie.

Les deux lettres, les éventuelles réponses seront publiées dans le Courrier du retraité... tout comme nous informerons nos adhérents de l'absence de réponse.